

rapport annuel 2021







#### **ÉDITORIAL**

# La transformation numérique facilite nos processus



Nous avons débuté l'année avec une nouvelle saison d'hiver dans un contexte de pandémie. Nos stations de secours, nos spécialistes techniques et nos First Responders ont à nouveau prouvé qu'ils étaient capables d'assurer le sauvetage en montagne et les soins médicaux d'urgence de base, même dans des conditions difficiles. Avec 1071 interventions de sauvetage, le Secours Alpin Suisse a effectué un nombre d'opérations record; ce sont 72 déploiements de plus que l'année précédente, qui avait été la plus active jusqu'à présent. Il est réjouissant de constater que 75 interventions de First Responders ont déjà été recensées. Nos investissements pour mettre en place un dispositif de First Responders dans différentes régions de montagne portent leurs fruits.

Pour le Secours Alpin Suisse, il est important que ces nombreuses interventions aient pu se dérouler sans accident majeur parmi nos sauveteurs et les partenaires impliqués. C'est la preuve que les sauveteuses et sauveteurs, forts de leur solide formation, de leur équipement moderne et de leur sérieux, sont à la hauteur de leur activité exigeante. Même si le sauvetage fonctionne bien, incidents et accidents sont synonymes de douleur et de souffrance pour les personnes concernées comme leurs proches. C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour les éviter ou en atténuer les conséquences. La statistique CAS des incidents alpins représente un bon instrument pour recenser les cas d'urgence et pour les analyser. Elle montre quel comportement humain provoque des incidents, où la prévention peut intervenir et comment nous pouvons améliorer notre activité d'intervention.

« Nécessité fait loi », dit le proverbe, et c'est au philosophe grec Héraclite que l'on doit la maxime : « Rien n'est permanent, sauf le changement ». Ces deux adages pourraient servir de devise pour les investissements dans la transformation numérique de nos infrastructures. Les restrictions et les directives imposées par les autorités en raison de la pandémie nous ont contraints à accélérer divers projets informatiques: de la mobilisation et de la communication en intervention à la logistique et à la communication interne sur l'Extranet, en passant par l'administration des cours et les justificatifs de formation. La tâche est herculéenne! Les projets nécessitent beaucoup de savoir-faire technique et de coordination, d'autant qu'ils doivent tous être mis en œuvre en plusieurs langues. Cela n'est possible que grâce à une étroite collaboration entre les organisations de fondation, mais aussi entre tous les sauveteurs impliqués.

Les organisations de fondation, le CAS et la Rega, sont convaincues que le Secours Alpin Suisse est ainsi bien armé pour l'avenir. Nous aurons toutefois à engager d'autres investissements dans ces projets au cours des prochaines années. Cependant, le Conseil de fondation ne veut en aucun cas numériser tout le travail des sauveteurs mais uniquement les infrastructures qui facilitent leur travail pratique dans la formation et lors des interventions. Le Conseil de fondation, en sa qualité de comité de surveillance suprême, accompagne ces développements et apporte son soutien à la Direction dans les nombreux défis que comporte son travail.

En 2021, notre Conseil de fondation s'est partiellement renouvelé: notre vice-présidente de longue date, Françoise Jaquet, a quitté son poste de présidente centrale du CAS et a, de ce fait, également quitté le Conseil de fondation du Secours Alpin Suisse. Raphaël Gingins, représentant du CAS, a quitté le Comité en raison de la limitation de la durée des mandats. Le Comité central du CAS a élu son nouveau président central, Stefan Goerre, d'Olten (SO), vice-président et Olivier Flechtner, de Schmitten (FR), nouveau membre du Conseil de fondation. Je leur souhaite à tous deux beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions au Secours Alpin Suisse.

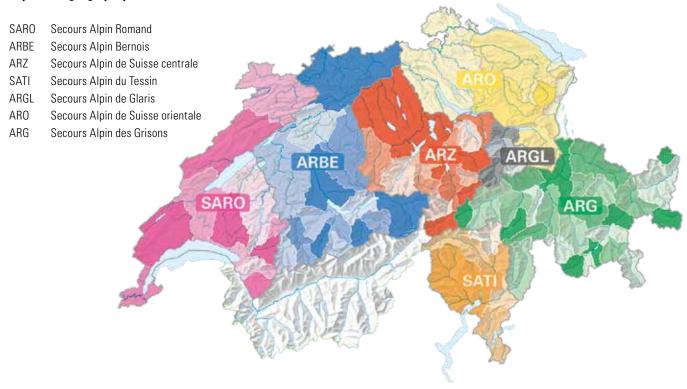
Un grand merci à tous pour votre précieux engagement en faveur du Secours Alpin Suisse ces derniers mois et, d'avance, pour ceux à venir!

> Franz Stämpfli Président du Conseil de fondation

#### **ORGANISATION**

# Répartition

#### Répartition géographique



## La Direction

#### **Andres Bardill** Directeur du SAS



#### **Theo Maurer** Responsable des opérations



#### **Roger Würsch** Responsable de la formation



#### Répartition par types d'organisation

Associations régionales	-
Stations de secours	86
Sauveteuses et sauveteurs bénévoles	2753
dont	
<ul> <li>responsables d'intervention sur le site</li> </ul>	
de l'accident	593
– spécialistes techniques Hélicoptères (SSH)	123
- spécialistes techniques Chiens LW aptes	
aux interventions	77
– spécialistes techniques Chiens GS aptes	
aux interventions	42
- spécialistes techniques Canyoning	49
<ul> <li>spécialistes techniques Médecine</li> </ul>	58
- first Responders IAS de niveaux II et III	138



#### **ORGANISATION**

# Rapport annuel 2021

La pandémie a pesé sur l'exercice 2021, comme l'année précédente. Le SAS a fixé de nouvelles priorités et réorienté ses objectifs. Il a été obligé de poursuivre la numérisation de ses infrastructures pour pouvoir fournir ses services malgré les restrictions imposées par la situation sanitaire. Parallèlement, l'organisation a développé son engagement dans la couverture de base de la médecine urgentiste en zone alpine.

Au cours de la deuxième année de la pandémie, la population helvétique a à nouveau opté pour des destinations de vacances en Suisse et passer son temps libre dans la nature. L'augmentation des interventions reflète cette tendance. Avec 1071 déploiements, les stations de secours, les spécialistes et les First Responders ont dépassé pour la première fois dans l'histoire du SAS la barre des 1000 opérations. Cela correspond à une hausse de 7,2 % par rapport à l'année dernière. 1294 personnes ont bénéficié de notre aide, soit un peu moins qu'en 2020. Cet écart s'explique par un nombre moins élevé d'événements qui ont mis de grands groupes de personnes en détresse. La durée moyenne des interventions a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, les missions ayant été plus complexes et purement terrestres. C'est le cas, par exemple, d'un déploiement de plusieurs jours dans une grotte et quelques grandes missions de recherche de personnes.

Toutes les interventions ont été menées à bien sans incident ni accident majeur parmi les sauveteuses et sauveteurs. Cinq d'entre eux se sont pourtant blessés en exercice ou en intervention, mais sans souffrir de longs arrêts de travail. L'organisation a recensé deux accidents mineurs dans le domaine des chiens de recherche en surface et en avalanche.

### Technologie de l'information et de la communication

L'introduction de l'application «Alpine Rescue Mission Control» (ARMC) représente une étape importante pour le SAS. La Centrale d'interventions Hélicoptères de la Rega mobilise désormais les équipes du SAS via ce logi-

ciel. De leur côté, les sauveteurs indiquent sur leur téléphone mobile, grâce à l'app, s'ils sont aptes à partir en opération ou non. Ce message s'accompagne automatiquement de leur localisation géographique. Le déploiement des stations se fait depuis juin 2021 via l'app ARMC et, depuis novembre, les spécialistes techniques sont également alertés de cette manière. Le processus de mobilisation a ainsi gagné en efficacité. La Centrale d'interventions Hélicoptères et les responsables d'intervention du SAS ont à tout moment une vue d'ensemble des ressources disponibles et de la situation. De nombreux sauveteurs attendaient ces nouveautés techniques et se réjouissaient des nouvelles possibilités. Cette introduction a été accompagnée de discussions sur les conséquences pour le fonctionnement interne. D'une manière générale, on peut dire que l'organisation n'a pas été bouleversée au sein des stations de secours ni chez les spécialistes techniques. L'ARMC se contente d'assister notre processus principal, à savoir l'intervention de sauvetage au profit des patients. L'application sera régulièrement optimisée et développée si nécessaire.

La numérisation est un défi pour les plus de 2700 sauveteurs du SAS. C'est pourquoi, en collaboration avec le service informatique de la Rega, une organisation régionale a été mise en place pour répondre à toutes les questions liées au développement, à la formation et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle est dirigée par Georg Hauzenberger, du service informatique de la Rega. Le SAS l'épaule en la personne de Martin Küchler, adjoint, et avec sept responsables régionaux (ICT Service Manager).

#### **Formation**

Les activités de formation ont dû être réduites à cause de la pandémie. En conséquence, le besoin de rattrapage était grand, surtout pour les responsables d'intervention sur le site de l'accident (RISA) et en termes de grands cours régionaux Hiver et Été. De ce fait, certains modules ont été organisés en double, voire en triple, ce qui a entraîné un surcroît de travail considérable. Par rapport à l'année précédente, CHF 270000.— de plus ont été dépensés pour

des cours. Le budget de formation a été entièrement utilisé.

En automne 2021, nous avons mis gratuitement à la disposition de tous les sauveteurs le Manuel du sauvetage alpin revu. Il a été publié exclusivement sous forme numérique sur l'Extranet. Theo Maurer, responsable des opérations, et Roger Würsch, responsable de la formation, ont presque entièrement rédigé la nouvelle édition. L'équipe de formation et les cadres des cours les ont épaulés dans ce travail rédactionnel. Le nouveau Manuel est plus complet que la version antérieure imprimée. Sa forme numérique permet de l'actualiser en permanence. Le Manuel est également très demandé par les organisations partenaires.

Les infrastructures numériques de formation et de communication ont été développées en collaboration avec le service Informatique de la Rega et, pour certaines, carrément renouvelées. La Rega se charge de leur intégration et de leur entretien. Le SAS a ainsi facilement accès à des outils informatiques gérés de manière professionnelle. Il s'agit notamment de l'administration des cours, de la plateforme Easylearn ou des documents numériques de formation sur l'Extranet. Cette modernisation a permis d'enseigner davantage de contenus théoriques à l'écran. Les modules présentiels du SAS se focalisent de plus en plus sur le travail pratique sur le terrain. En 2021, l'équipe de formation a travaillé dans la même configuration que l'année précédente. Les tâches intéressantes et le bon fonctionnement de l'équipe expliquent la constance de l'effectif. Le poste de la direction technique Hélicoptère étant encore à pourvoir, Theo Maurer l'occupe ad intérim. En automne 2021, les postes de responsable technique du domaine cynophile et de responsable des cours ont été mis au concours. Ils seront pourvus respectivement en mars et en juin 2022.

#### Médecine SAS

En 2021, les médecins Corinna Schön et Eliana Köpfli ont entièrement repris la formation des spécialistes techniques du SAS et des organisations partenaires. En outre, elles se sont penchées sur de nombreuses questions liées à la pandémie. Elles ont élaboré des concepts, en



ont adaptés d'autres mais en ont également supprimés certains. Rattachées au SAS sur le plan organisationnel, elles exercent leurs fonctions sous la responsabilité de Roland Albrecht, médecin-chef de la Rega. Corinna Schön, qui s'occupe principalement des médecins des associations régionales, est l'interlocutrice pour les questions médicales liées au COVID-19 et se charge du développement des organisations de First Responders. Eliana Köpfli, responsable des cours et responsable suppléante de la médecine MARS, chapeaute la formation médicale de tous les spécialistes techniques Médecine et en supervise les contenus. Les questions de doctrine et d'équipement relèvent en sus de son domaine de compétences.

### Couverture de base de la médecine urgentiste

Le SAS s'engage toujours davantage à procurer des soins médicaux d'urgence dans des régions montagneuses et excentrées. Ce complément au cœur de l'activité de l'organisation s'est poursuivi en 2021. Dans le canton des Grisons. le dispositif «First Responder plus» a été mis en place comme prévu au deuxième semestre. 138 First Responders détiennent un certificat de niveaux II/III de l'Interassociation de Sauvetage (IAS). CHF 215000. - ont été investis dans l'équipement des groupes de First Responders. Le budget initial pour l'équipement est couvert à parts égales par un fonds affecté et par des contributions du Canton des Grisons. En 2021, 75 interventions de First Responders ont eu lieu dans les Grisons, à Braunwald (GL) et dans la vallée de Lauterbrunnen (BE). Un nouveau contrat de prestations avec Appenzell Rhodes-Intérieures prévoit que le SAS mette également en place un dispositif de First Responders dans le canton.

# Collaboration avec les remontées mécaniques

Jusqu'à fin 2021, les remontées mécaniques ci-après avaient en sus signé des contrats :

- Sportbahnen Hochwang AG
- Funicolare San Salvatore SA
- Consorzio Teleferiche Bellinzonese

Les stations de secours viennent en aide aux remontées mécaniques et aux exploitants d'infrastructures en matière de sécurité du travail et d'évacuations. Si les cas d'urgence sont rares, il faut pourtant répéter la procédure tous les ans. Souvent, ce travail est dédommagé sous forme de forfaits gratuits, d'abonnements, de repas ou de mise à disposition d'infrastructures d'exercice.

#### Communication et logistique

Outre le magazine «sauveteur» et le Rapport annuel, le site Internet trilingue et l'Extranet représentent les principales plateformes de communication du SAS. Après avoir été remanié l'année précédente, le site Internet a changé d'hébergeur et a été légèrement adapté en 2021 par Sabine Alder, la nouvelle responsable de la communication et de l'administration. L'Extranet a été dissocié du site Internet et offre désormais de multiples possibilités aux sauveteuses et sauveteurs. Ils peuvent entre autres y décompter leurs frais, télécharger des certificats de salaire ou s'inscrire à des cours. Les deux éditions du « sauveteur » ont, pour leur part, contribué à tenir informées les équipes ainsi que les organisations partenaires.

Les vêtements de sécurité ont été perfectionnés en collaboration avec le fabricant La Sportiva. Depuis 2021, les préposés aux secours sont libres de commander à tout moment des tenues de sécurité personnelles via la boutique en ligne, dans l'Extranet. Les achats sont automatiquement attribués aux lieux de stockage correspondants, puis expédiés à l'adresse de destination par le partenaire logistique. Cet été, nous avons pu introduire le nouveau sac à dos de sauvetage avec la société Exped. Il connaît un grand succès.

#### **Personnel**

Françoise Jaquet a quitté son poste de présidente centrale du CAS et s'est donc retirée du Conseil de fondation du SAS au milieu de l'année 2021. Stefan Goerre lui a succédé comme nouveau président central du CAS. Raphaël Gingins a également quitté le Conseil de fondation au milieu de l'année, après trois mandats. En effet, le CAS applique une limitation de la durée du mandat accordé à ses représentants au sein du Conseil de fondation du SAS. Le Comité central du CAS a choisi Olivier Flechtner pour reprendre le siège.

Le 1er mai 2021, Sabine Alder a pris ses fonctions de responsable de la communication et de l'administration au sein du Secrétariat. Elle gère la communication interne et externe du SAS en étroite collaboration avec le service de presse de la Rega. Sabine Alder a étudié la sociologie et la littérature française à l'Université de Zurich. Auparavant, elle était attachée de presse de l'Association Suisse d'Assurances. Lise Forster tient désormais les rênes du Secrétariat de la Commission internationale du sauvetage alpin (CISA). Tom Spycher lui a passé le flambeau pour travailler à nouveau à plein temps à la Centrale d'interventions Hélicoptères de la Rega. Lise Forster s'occupe du bureau de la CISA sous un statut d'indépendante. Préposée aux secours de la station de Châtel-St-Denis, elle est responsable administrative du Secrétariat du Secours alpin romand (SARO).

Le Secours alpin de Suisse centrale (ARZ) a partiellement renouvelé son Comité. Ruedi Baumgartner a été élu nouveau président à la suite de Kurt Schmid.

#### **Finances**

Les interventions, plus nombreuses et parfois plus importantes, ont généré des recettes supérieures de CHF 540 000. - à celles de 2020. Les événements complexes ont fait bondir les coûts moyens par opération par rapport à l'année précédente. Alors qu'ils étaient de CHF 1793.- en 2020, ils sont passés à CHF 2176.- en 2021. Le produit issu des prestations pour le compte de tiers a pu enregistrer une hausse d'environ CHF 50 000.-. Cette progression est en premier lieu due à de nouveaux contrats signés avec des sociétés de remontées mécaniques, qui sont épaulées par le SAS dans l'organisation des sauvetages. Les diminutions de recettes, qui s'élèvent à près de CHF 600000.-, ont été nettement inférieures à celles de l'année précédente. De telles déductions surviennent principalement quand des personnes indemnes sont sauvées. Ces types de coûts ne sont pas pris en charge par les assurances maladie et accident. Si les victimes secourues sont des donateurs Rega, les frais ne leur sont pas facturés par le SAS. Le manque à gagner ne peut être couvert que par les moyens financiers des Fondateurs, majoritairement grâce aux donations Rega. Le résultat d'exploitation, de CHF 174 168.-, se

Le résultat d'exploitation, de CHF 174 168.—, se situe dans le cadre budgété. Toutefois, le bilan annuel boucle sur un déficit de CHF 281 823.— suite à la nouvelle activation d'un fonds de

CHF 107 655.— affecté aux projets de First Responders dans les zones alpines. Principalement alimenté par les ressources du fonds Maria Fischer et par des contributions opérationnelles du Canton des Grisons, il sert à financer l'équipement d'organisations locales de First Responders

Ces pertes seront couvertes par le capital de la Fondation. Afin d'assurer ses activités de sauvetage et ses liquidités (cf. Point 2.3 du volet de la Révision), le SAS vise à constituer un capital de fondation de 3 millions de francs, sachant que ce montant doit se situer dans une fourchette de 2 à 3,5 millions de francs. Avec 2,5 millions actuellement, le capital de l'organisation correspond à cet objectif.

La plupart des cantons soutiennent le SAS soit par le biais d'une contribution fixée par un accord de prestations bilatéral, soit par le versement de 4 centimes par habitant, comme le recommande la Conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police. Le SAS a renouvelé et élargi en 2021 son accord de prestations avec le Canton d'Obwald. Un nouveau contrat de prestations a également été négocié avec le Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Outre le sauvetage en montagne, il porte sur la mise en place d'un dispositif de First Responders pour densifier les soins médicaux d'urgence de base prodigués par le SAS.

Les cantons d'Argovie et de Neuchâtel ne paient toujours rien. La Direction du SAS fait son possible — avec la politique cantonale — pour maintenir et asseoir la fragile structure de solidarité envers le sauvetage en montagne et l'engagement bénévole des sauveteurs.

#### Remerciements

La Direction adresse un grand merci à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations partenaires et aux personnes concernées pour leur précieux engagement en 2021. Nous soulignons particulièrement les efforts constants de chacun pour éviter les accidents. Enfin, nous apprécions le soin avec lequel les ressources techniques et matérielles sont gérées et utilisées.

Andres Bardill Theo Maurer Roger Würsch

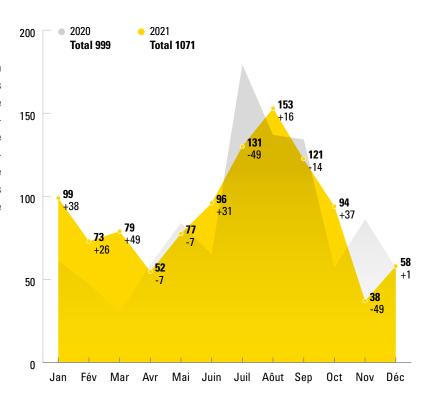


#### **OPÉRATIONS**

# Activité de sauvetage

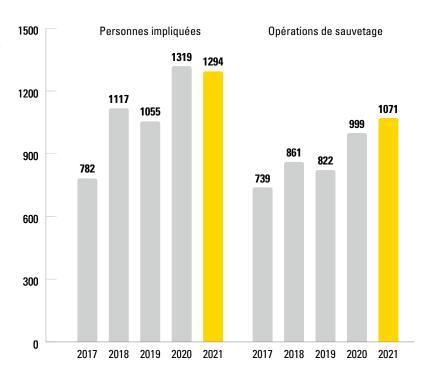
#### Nombre d'interventions par mois

En 2021, deuxième année de la pandémie, la situation sanitaire a également entraîné une augmentation des activités de plein air des touristes suisses dans l'espace alpin. Cette tendance s'est traduite par un nombre d'interventions à nouveau nettement plus élevé que celui de 2020, année qui comptait jusqu'à présent le plus d'opérations. Alors que le confinement de l'année précédente avait entraîné une brève chute du nombre d'interventions au printemps, celui-ci s'est maintenu à un niveau élevé tout au long de 2021.



#### Interventions et personnes impliquées

Nos spécialistes techniques, First Responders et équipes de sauvetage ont été appelés 1071 fois, apportant leur aide à 1294 personnes.



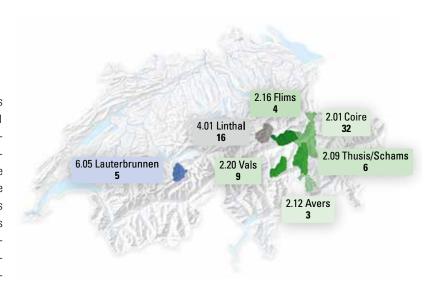
#### Nombre d'interventions par association régionale

Les stations de secours de Suisse romande, le Secours Alpin Bernois, le Secours Alpin de Glaris ainsi que les Grisons ont enregistré un nombre d'interventions en nette hausse. Ces augmentations s'expliquent par la multiplication des déploiements de First Responders, par l'optimisation de la collaboration avec les organisations partenaires professionnelles ainsi que par les améliorations locales en termes d'organisation dans le sauvetage. Il est impossible de dire, à l'heure actuelle, si ces régions présentent un risque d'accident plus élevé ou s'il s'agit d'un changement de comportement en matière de loisirs. Dans les autres régions, le nombre d'opérations n'a que peu augmenté par rapport aux années précédentes et se situe dans la fourchette habituelle.



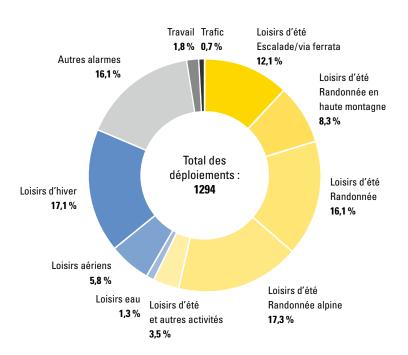
#### Nombre d'interventions des First Responders (premiers répondants) dans les régions de montagne

L'engagement du SAS dans le domaine des premiers répondants est en augmentation. Sur un total de 1071 déploiements, 75 ont été effectués par des First Responders. Ils se concentrent sur certaines stations de sauvetage dans les Grisons, dans la région glaronaise de Braunwald (station de secours 4.01 Linthal) et dans celle de la Jungfrau, dans l'Oberland bernois (station de secours 6.05 Lauterbrunnen). Ce chiffre souligne l'importance des dispositifs de premiers répondants pour les soins médicaux d'urgence de base dans les zones montagneuses faiblement peuplées, où les services de secours professionnels mettent longtemps à arriver sur place.



### Sur quelles missions les sauveteuses et les sauveteurs ont-ils été déployés?

Comme par le passé, deux tiers des personnes en détresse ou auxquelles il a fallu porter assistance pratiquaient des activités estivales de loisirs, notamment la randonnée, l'escalade alpine, les via ferrata, les courses de haute montagne ainsi que des accidents aquatiques ou au bord de l'eau. Comme en 2020, la randonnée alpine reste la discipline causant le plus d'interventions. Les disciplines parapente, base-jump, deltaplane, etc. sont rassemblées dans la catégorie «Loisirs aériens». Les déploiements de premiers répondants et ceux destinés à épauler la police et les services de secours professionnels sont comptabilisés sous «Autres alarmes». Dans cette catégorie, les chiffres ont tendance à augmenter.



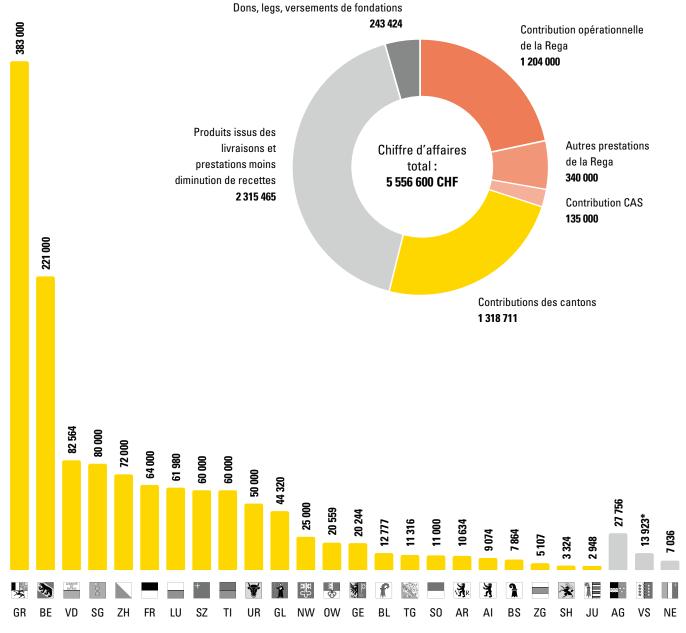
#### **FINANCEMENT**

#### Financement du SAS

Le SAS s'appuie financièrement sur trois piliers principaux: les contributions opérationnelles des cantons, les recettes issues de livraisons et prestations ainsi que les contributions des Fondateurs, Rega et CAS. Fort de ce socle financier, le SAS pourra, à l'avenir également, maintenir et développer le sauvetage en montagne ainsi que la densification des soins médicaux d'urgence de base avec des organisations de sauvetage non professionnelles dans les zones montagnardes faiblement peuplées, de manière proportionnée et adaptée aux circonstances, en tant que service public.

#### **Contributions des cantons**

La plupart des cantons financent le SAS dans le cadre d'un accord de convention à hauteur de 4 centimes par habitant-e. Cette approche est basée sur une recommandation de la Conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Des accords de prestations individuels ont été signés avec de nombreux cantons disposant de stations de secours sur leur territoire. Les 4 centimes par habitant-e y sont intégrés.



- Contributions des cantons
   Contributions non versées (différence avec l'accord de convention CCDJP)
- \* Le Valais dispose de sa propre organisation de secours.



#### **COMPTES ANNUELS**

Bilan au 31 décembre	Annexe	<b>2021</b> en CHF	<b>2020</b> en CHF
Actifs		en onr	en unr
Actifs circulants			
Liquidités		1 981 563	2800679
Créances résultant de vente de biens et de prestations de services	3.1	596 540	361 796
Autres créances à court terme		80	48 232
Stocks et prestations de services non facturées	3.2	659 565	504939
Actifs de régularisation		129216	110 200
Total actifs circulants		3366964	3825846
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles		196 483	79 429
Immobilisations incorporelles		0	0
Total actifs immobilisés		196483	79429
Total actifs		3563447	3905275
Passifs			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats et de prestations	3.3	179 007	232768
Autres dettes à court terme	3.4	125777	42 216
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	111 549	303430
Total fonds étrangers à court terme		416333	578414
Fonds étrangers à long terme			
Fonds		649654	542 000
Total fonds étrangers à court terme		649654	542000
Capital organisationnel			
Capital libéré		2000000	2000000
Capital acquis		784860	1304844
Résultat annuel		-287 400	-519 983
Total capital organisationnel		2497460	2784861
Total passifs		3563447	3905275

Compte d'exploitation	Annexe	2021	2020
		en CHF	en CHF
Produit d'exploitation			
Recettes nettes résultant de livraisons et de prestations	3.6	5 556 600	4843417
Variation de la valeur des prestations non facturées		-27 300	-16 020
Total revenus		5529300	4827397
Charges d'exploitation			
Charges de matériel	3.7	-1 076 483	-946454
Charges de personnel	3.8	-3784780	-3 141 095
Autres charges d'exploitation	3.9	-820374	-720727
Formation/dissolution de fonds		-107 655	-542 000
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-21 831	0
Amortissements sur les immobilisations incorporelles		0	0
Total charges		-5811123	-5350276
Résultat d'exploitation		-281 823	-522879
Résultat financier			
Résultat financier		-5577	2896
Total résultat financier		-5577	2896
Résultat annuel		-287400	-519983
Attribution au/prélèvement du capital organisationnel		-287400	-519983



#### **COMPTES ANNUELS**

#### 1. Généralités

#### 1.1 Forme juridique

Fondation, conformément aux articles 80 et suivants du Code civil, sise à Berne

#### 1.2 Acte de fondation et règlements

Acte de fondation 16.08.2006Règlement de l'organisation 19.08.2020

#### 1.3 But de la Fondation

La Fondation a pour but de secourir les personnes en détresse. Elle s'occupe plus particulièrement du sauvetage et du secours d'urgence des personnes accidentées ou malades dans les Alpes, les Préalpes et les zones difficiles d'accès en Suisse ainsi que dans les régions limitrophes à l'étranger.

#### 1.4 Composition du Conseil de fondation

— Franz Stämpfli	Président du Conseil de fondation	Signature collective à deux
— D <sup>r</sup> sc. nat. Françoise Jaquet	Vice-présidente du Conseil de fondation	Signature collective à deux

jusqu'au 30.06.2021

- Dr méd. Stefan Goerre Vice-président du Conseil de fondation Signature collective à deux

depuis le 01.07.2021

Dr méd. Roland Albrecht (PD)
 Olivier Flechtner
 Membre du Conseil de fondation

depuis le 01.07.2021

- Pius Furger- Raphaël GinginsMembre du Conseil de fondation

jusqu'au 30.06.2021

- Ernst Kohler Membre du Conseil de fondation Signature collective à deux

Andreas LüthiDaniel MarbacherMembre du Conseil de fondation

#### 1.5 Direction

– Andres Bardill	Directeur	Signature collective à deux
– Theo Maurer	Responsable des opérations	Signature collective à deux
<ul> <li>Roger Würsch</li> </ul>	Responsable Formation	Signature collective à deux

#### 1.6 Organe de révision

- KPMG AG, Zurich

#### 1.7 Autorité de surveillance

- Département fédéral de l'Intérieur, Berne

#### 2. Principes

#### 2.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions en vigueur du droit comptable suisse (Titre trente-deuxième du Code des obligations). Les grands principes appliqués qui ne sont pas prescrits légalement sont décrits ci-après. Dans ce contexte, il convient de tenir compte du fait qu'il est fait usage de la possibilité de constituer ou de dissoudre des réserves latentes en vue de garantir le développement pérenne de l'entreprise.

#### 2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

« L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles se fonde sur les coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Un amortissement linéaire dans le temps est appliqué aux immobilisations corporelles, à l'exceptions des terrains. Tout signe de surévaluation conduit à un examen des valeurs comptables et, le cas échéant, à un ajustement de la valeur considérée.

#### 2.3 Capital organisationnel

Le capital organisationnel est constitué de l'apport de la Fondation, à hauteur de CHF 2 millions, ainsi que des bénéfices non distribués dus à des contributions excédentaires aux coûts d'exploitation des Fondateurs. Il sert de réserve de fluctuation dans le but de garantir les interventions difficiles à estimer. La Fondation accumule un capital organisationnel sous forme de réserve, de l'ordre de 2 millions de francs au minimum et de 3,5 au maximum, afin de garantir les activités d'intervention ainsi que les liquidités financières.

#### 3. Explications des postes du bilan et du compte d'exploitation

		en CHF	en CHF
3.1	Créances résultant de livraisons et de prestations		
	Créances envers des tiers	595856	358930
	Créances envers des organisations connexes	684	2866
		596540	361796
3.2	Stocks et prestations de services non facturées		
	Matériel d'intervention	839948	606773
	Prestations d'intervention non encore facturées	99600	126 900
	Corrections de valeur	-279 983	-228734
		659565	504939
3.3	Dettes résultant de livraisons et de prestations		
	Dettes envers des tiers	157 914	216 349
	Dettes envers des organisations connexes	21 093	16 419
		179007	232768
3.4	Dettes envers des institutions de prévoyance		
	Dettes envers des caisses de pension	39018	29019
		39018	29019

Les dettes envers la taxe sur la valeur ajoutée sont comprises dans le poste « Autres dettes à court terme » du hilan

#### 3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme

	Passifs de régularisation, charges de personnel, etc.	111 549	303 430
		111 549	303430
3.6	Recettes nettes résultant de livraisons et de prestations		
	Contributions des Fondateurs	1679000	1493500
	Contributions des cantons	1 3 1 8 7 1 1	1 110 270
	Dons/Legs/Financement de la Fondation	243 424	687 619
	Produits issus des interventions	2913464	2261973
	Déductions sur le chiffre d'affaires	-597 999	-709946
		5556600	4843417
3.7	Charges de matériel		
	Charges de matériel	-1 014 510	-907 298
	Charges liées aux interventions	-61 973	-39 156
		-1076483	-946454

L'équipement personnel de sécurité des sauveteurs CAS et l'achat de matériel d'intervention pour les stations de secours CAS comptent parmi les charges d'interventions et de matériel.

#### 3.8 Charges de personnel

La stratégie consistant à renoncer à des rapports internes de sous-traitance lors de la collaboration ponctuelle avec des organisations partenaires et à faire endosser au SAS la responsabilité du personnel se poursuit, sachant qu'elle est incluse dans les charges de personnel. Les charges de personnel ne résultent pas uniquement des activités de sauvetage mais aussi de la disponibilité aux interventions des stations de secours CAS et des organisations partenaires, sans oublier les travaux pour le compte de tiers (collaboration dans le cadre d'organisations de sauvetage auprès de sociétés de remontées mécaniques.

#### 3.9 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les prestations fournies par les Fondateurs.

#### 4. Autres précisions

#### 4.1 Emplois à temps plein

La moyenne annuelle du nombre d'emplois à temps plein n'a pas dépassé 10 dans l'année sous revue comme dans l'année précédente.

#### 4.2 Événements importants intervenus après la clôture du bilan

Aucun événement important datant d'après la clôture du bilan n'a exercé une influence sur les valeurs comptables des actifs présentés ou des dettes et ne nécessite d'être mentionné ici.

#### 4.3. Évaluation du risque

Dans le cadre de l'examen interne périodique de la couverture d'assurance, le Conseil de fondation et la Direction ont procédé à une évaluation du risque, validée en août 2021 lors de la réunion du Conseil de fondation.

#### 4.4 Rémunérations aux membres du Conseil de fondation du Secours Alpin Suisse

Le dédommagement du Président ainsi que des membres du Conseil de fondation s'oriente sur le « Règlement d'indemnisation — Conseil de fondation » du 25 juillet 2016, approuvé par l'Autorité fédérale de surveillance des fondations et par l'Intendance des impôts du canton de Berne le 8 décembre 2016.

#### **COMPTES ANNUELS**



KPMG AG

Badenerstrasse 172 Case postale CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31 kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Secours Alpin Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe / pp 14 à 18) de Secours Alpin Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

KPMG AG

Reto Kaufmann Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Luca Primerano

1. Primeraro

Zurich, 23 mars 2022

© 2022 KPMG SA, société anonyme suisse, est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre de l'organisation mondiale KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Limited, une société à responsabilité limitée de droit anglais. Tous droits réservés.

Entreprise certifiée EXPERTsuisse

Impressum Rapport annuel 2021 du Secours Alpin Suisse

Publication en allemand, en français et en italien.

#### Éditeur

Secours Alpin Suisse, Centre Rega, case postale 1414, 8058 Zurich-Aéroport Tél. +41 (0)44 654 38 38, info@secoursalpin.ch, www.secoursalpin.ch

#### Rédaction et impression

Stämpfli SA, entreprise de communication, Wölflistrasse 1, 3001 Berne

#### Photos

Daniel Vonwiler (couverture, p. 2) Philipp Dubs (p.13) SAS, màd

